**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 13 JUIN 2022**

Présents : Rousch H, Ceulemans R, Douin Y, Croes D, Vincent JM, Hakin L, Boniver J, Maurage D

Excusé : Meyers L

1. **Organisation du comité provincial** :

A la suite de l’assemblée provinciale du mois de mai dernier lors de laquelle se sont tenues les élections des membres pour un mandat de quatre ans et conjointement à l’assemblée générale de l’aile francophone qui s’est tenue le 11 juin à Blegny, voici les mandats dans les différentes instances francophones et nationales, ainsi que les compétences au sein du comité provincial des différents membres :

1. FRBTT Conseil National D. Croes et D. Maurage

Conseil administration national (CAN) L. Meyers et Y. Douin

(les membres sont désignés par l’AFTT)

1. AFTT AG membres effectifs (votés à l’AG provinicale) L. Meyers, D Croes, D Maurage

H. Rousch, JM Vincent, L Hakin

Y. Douin

Conseil Régional (en tant qu’administrateur) L. Meyers, D. Croes, D. Maurage

1. CPL Douin Yves Président

Hakin Léon Vice-Président

Croes Dominique Secrétaire Interclubs, Dames, Vétérans

Meyers Luc Trésorier

Maurage Didier Comp. individuelles, Arbitrage et coupe

Ceulemans Ronny Commission des jeunes

Vincent Jean-Marc Labellistion

Rousch Hubert Intendance et support

Boniver Julien Projets sportifs

En outre le comité provincial a décidé de nommer Claude Junius comme Président d’honneur.

Le comité provincial tiendra une réunion mensuelle fixée à chaque second lundi du mois, il n’y aura pas de réunion durant le mois de juillet.

1. **Saison 2022-2023** :

* Tout d’abord une information concernant les réclamations suite à la parution des classements qui pour la première fois étaient basés sur les points numériques à ne pas confondre avec les points ELO. Il y a eu +/- 170 réclamations au niveau provincial et pour la plupart fondées, 49 réclamations au niveau de l’aile francophone (B6 à B2) et 3 réclamations au national (B0 et A). Le nombre est en diminution par rapport aux années précédentes
* Si la réinscription des équipes pour les provinciales doit se faire pour le 1 juillet, celles pour le national et pour l’IWB sont clôturées. Le club de Welkenraedt accèdera au championnat IWB vu que des places se libèrent à cet échelon, cette montée à des répercussions en cascade puisque la première réserve de toutes les divisions monte ou ne descend pas de division. Au sujet de l’interclubs provincial, de nombreuses rumeurs circulent quant à l’arrêt de certaines équipes, celles-ci ne sont pas confirmées officiellement vu le peu de documents parvenus au secrétariat à ce jour.
* Pour le championnat vétérans, il se confirme déjà qu’il ressemblera fortement à celui de cette saison (60 équipes). Dominique s’en réjouit. Par contre au niveau des compétitions individuelles de la Commission, de réels problèmes se posent. Une réflexion avec les clubs organisateurs devrait avoir lieu afin de pérenniser celles-ci.
* Pour le championnat dames, les nouvelles sont également bonnes.
* En ce qui concerne les compétitions individuelles jeunes et seniors, quelques clubs se sont déjà manifesté pour organiser un tournoi la saison prochaine : Retinne (27/08), Minerois (11/09), Ans (18/09) et Wanze (22/01/23). Il nous semble intéressant de tenter d’uniformiser quelque peu l’organisation des tournois, même si nous nous rendons bien compte que chaque organisateur reste libre de faire comme il l’entend (en restant dans les clous de la règlementation). Il serait intéressant de diminuer le nombre de séries et de tendre vers des séries plus larges qui seraient organisées en poules, garantissant un certain nombre de rencontres à tous les participants. Avec ce système on pourrait établir un challenge de régularité qui se terminerait par une journée finale.

Les clubs candidats à l’organisation d’un tournoi peuvent se faire connaître auprès de D Maurage. Le système des CP tours reste d’application tant qu’un consensus ne sera pas trouvé pour l’organisation des tournois.

* Les PPM seront toujours organisés avec un minimum souhaité de 5 compétitions. Il faut aussi rebooster cette compétition qui permet de mettre le pied à l’étrier pour les débutants.
* La coupe de la province est désuète, n’intéressant pratiquement plus personne. Le responsable envisage de lancer un sondage auprès des clubs, avec différentes pistes pour rendre à cette compétition un intérêt certain.
* La cellule arbitrage compte 18 arbitres, dont 16 en fonction (qui ont presté cette saison). Ce n’est pas moins de 100 prestations qui ont été assurées par ces arbitres. L’AF finalise un programme qui sera commun pour tous les juge-arbitres. Une réunion s’est tenue à Ciney en présence d’arbitres des différentes provinces. Ce programme a pour but de faciliter la gestion des compétitions et l’encodage des résultats sur les fiches des joueurs.

1. **Divers** :

* A l’issue de l’AG de l’AFTT, une analyse SWOT a été organisée. C’est quoi une SWOT ?

Ce sont des groupes de travail avec un animateur qui identifient les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces d’une association. En fin de réunion, les différents groupes ont présenté aux autres groupes ce qu’ils avaient identifié par rapport à ces 4 points. Ce recensement permettra à l’AF de mettre en place des lignes directrices pour les 4 années à venir.

* Il faudra insérer dans le calendrier le tournoi au féminin (1er dimanche d’octobre en général) et les barrages IBW qui tous deux se tiendront en Province de Liège.
* Les jeunes qui s’entraînent à l’entraînement provincial à Blegny ont participé aux internationaux d’Hasselt. Ils ont réalisés d’excellents résultats dans différentes catégories, montant à plusieurs reprises sur le podium.